

Zeitschrift: Heimatschutz = Patrimoine
Herausgeber: Schweizer Heimatschutz
Band: 13 (1918)
Heft: 10: Ille rapport annuel de l'association pour la vente SHS

Vereinsnachrichten: Rapport annuel de la Ligue pour la conservation de la Suisse pittoresque 1917

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 14.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Rapport annuel da la Ligue pour la conservation de la Suisse pittoresque 1917.

Nous pourrions résumer le rapport annuel de notre société en 1917 en cette unique phrase: Nous aussi, pendant cette quatrième année de guerre, nous avons tenu, malgré les obstacles de toute nature dont l'action s'est fait vivement sentir. Nous n'avons pas à proclamer de nouveaux succès nombreux et tangibles. Nous avons continué à marcher, et, espérons-le, à avancer dans les voies éprouvées de la tradition.

Pour commencer par l'essence de notre existence, c'est-à-dire par nos membres, nous avons hélas! de nouveau à enregistrer un recul, quoique dans notre dernier rapport nous ayons cru pouvoir conjurer le mauvais sort en assurant qu'il y avait une troupe de 5000 membres d'une fidélité à toute épreuve. D'ailleurs la diminution n'est pas si considérable que l'an passé. En regard de 334 démissions s'inscrivent les admissions de 206 nouveaux amis, de sorte que la perte non compensée s'élève à 128 et le nombre total de nos membres à 4819 à la fin de 1917.

Au sujet de l'assemblée des délégués et de l'assemblée générale tenues à Bâle le 30 juin et le 1^{er} juillet 1917, la Revue (p.111) a déjà publié un rapport du secrétaire, qui, selon l'usage, tient lieu de procès-verbal, et auquel nous renvoyons. Comme alors, vu l'absence du caissier retenu à l'étranger, les comptes annuels n'avaient pu être présentés, on décida de les faire paraître dans la Revue sans l'approbation de l'Assemblée générale, en réservant les observations possibles de la future assemblée générale. La publication en a eu lieu dans le numéro de mars 1918. Par motif d'économie, le rapport annuel a paru dans les colonnes de la Revue et non en supplément.

Le Comité a vu se produire dans son sein un double changement, ensuite du décès de M. Christian Conradin, mentionné déjà dans le dernier rapport annuel, puis de la démission de M. Faes. Usant de son droit de cooptation le comité a comblé ces deux vides en appelant à lui M. l'architecte A. Witmer-Karrer de Zurich et M. Horace de Saussure de Genève. Aux sept séances du Comité, il en faut encore ajouter deux, tenues en commun par des représentants des Sections. Le principal objet qui figura à l'ordre du jour de ces séances, ce fut la création d'une gérance. Le dernier rapport annuel, comme aussi la Revue, ont rapporté avec tant de détails sur cette question qu'on

peut ici s'épargner la peine de répéter encore ce qui a été dit à satiété. En deux mots voici la situation actuelle: chacun est convaincu de l'utilité, de la nécessité de cette institution; mais nous n'en pouvons pas couvrir les frais au moyen de nos ressources ordinaires. Sans doute, plusieurs donateurs ont généreusement mis à notre disposition des contributions vraiment considérables; mais cela ne suffit pas. Il nous manque toujours plus de 2000 francs. Nous avons espéré couvrir ce déficit grâce à une augmentation de la subvention fédérale. Pour le cas où la Confédération ferait droit à notre requête, la création de la gérance fut décidée en principe à la séance commune des représentants des Sections. Nous avons en notre faveur la bienveillance de monsieur le chef du département fédéral de l'Intérieur, mais, eu égard à la situation générale des finances de la Confédération, le Conseil fédéral se vit incapable de proposer aux Chambres de doubler notre subvention en la portant de 2500 à 5000 frs. Nous le comprenons fort bien; à Olten, plusieurs voix ont d'ailleurs exprimé l'opinion que, dans les circonstances actuelles, il ne sied pas d'imposer de nouvelles charges à la bourse fédérale et que, dans ce domaine aussi, nous devons prêcher d'exemple.

Pour le cas où notre requête serait repoussée, le Comité avait été chargé de préparer une autre solution pour la création d'une gérance. L'assemblée d'aujourd'hui aura justement à examiner la proposition que le Comité lui soumet. Pour l'heure nous sommes en présence du fait attristant que, par manque d'argent, nous ne pouvons exécuter un projet, dont l'excellence et l'importance sont reconnues, et qu'il ne nous reste qu'à en espérer la réalisation dans des temps meilleurs.

On pourrait dire sans doute — et on l'a fait — que nos ressources particulières suffiraient à la tâche, à condition que nous renoncions à la publication de la Revue, ou du moins que nous la restreignions considérablement en supprimant les articles et les illustrations. Ce sacrifice, le Comité n'a pu s'y résoudre, pas plus que la grande majorité des assemblées de Berne et d'Olten, dans la conviction maintes fois exprimée que la Revue est notre premier champ d'activité, notre organe essentiel, notre principal moyen de propagande. C'est pourquoi, sans élévation de la cotisation des membres, nous avons continué à la publier, sans la restreindre, et en maintenant des illustrations, ce qui n'est pas peu de chose, — on nous permettra de le dire ici. Le gros de l'ouvrage est naturellement retombé sur

notre rédacteur, auquel nous présentons ici nos remerciements pour tout ce qu'il a fait pour la Revue. Mais l'éditeur lui aussi mérite un souvenir reconnaissant, car malgré la hausse générale des prix et des salaires, il ne nous a demandé une augmentation du tarif convenu que pour les quatre derniers numéros. Vu les circonstances, nous avons consenti à faire droit à sa demande et il ne nous eût pas paru convenable, en présence d'un changement aussi profond, de ne pas déborder des termes du contrat. L'affirmation que la publication de la Revue n'a pas baissé de valeur doit être rectifiée dans ce sens, qu'il est devenu impossible de se procurer du papier et des couleurs de même qualité qu'auparavant, et que par conséquent les illustrations ont perdu en netteté et en expression. Malgré cela, malgré aussi de petits frottements, inévitables en quelque affaire que ce soit, nous exprimons ici la conviction que l'éditeur lui aussi a contribué pour sa part à notre bon succès.

C'est ici le lieu de mentionner aussi la nouvelle couverture introduite en 1917. Cette image d'un vieux Suisse, debout devant le fronton d'une ferme et tenant à la main un morgenstern, provient du concours restreint organisé l'année précédente. Cette composition a été attaquée de divers côtés, mais nous avons aussi enregistré quelques approbations. Nous voudrions en tout cas relever le fait que sa reproduction en couleurs: vert, gris et noir, produit un effet agréable.

La nécessité de nous procurer de nouvelles ressources financières a fait reparaître l'idée de créer une classe spéciale de membres avec une cotisation réduite à 1 fr; mais, comme auparavant, cette proposition n'a pas trouvé d'écho, parce que ce dont il s'agit pour nous, ce n'est pas simplement de recruter des membres, mais aussi de rester en contact avec eux au moyen de la Revue, parce qu'il nous faut, si j'ose le dire, des membres „éduqués“, des gens capables de voir et d'apprendre, et prêts à s'expliquer sur les questions nouvelles qui surgissent continuellement.

La fondation de nouvelles sections, espoir souvent caressé en perspective, ne s'est pas réalisée, quoique le besoin s'en fasse sentir dans les trois cantons de Neuchâtel, du Tessin et du Valais. C'est justement du Tessin que nous sont parvenus, au cours de l'année dernière, deux cris d'appel: une fois des particuliers ont demandé notre intervention pour protéger un beau groupe de peupliers près de Muralto; l'autre fois c'est le conseil communal de Locarno qui nous a demandé notre collaboration contre la con-

struction imminente d'une fabrique de carbure de calcium à Bodio. La Revue en a déjà fait mention. Voilà justement ce qui fait l'importance des grandes ligues nationales qui, comme la nôtre, enracinées dans le sol suisse tout entier, bien loin de rechercher pour leurs membres des avantages économiques ou politiques, n'entrent en lice que pour des buts idéaux et par pure conviction: leur voix ne peut pas ne pas être entendue, même si le succès de fait leur est refusé. Les adversaires doivent discuter avec elle, et n'osent guère lui opposer cyniquement leurs intérêts purement égoïstes. Et s'ils peuvent fréquemment appuyer leurs prétentions de raisons d'utilité publique, ils doivent cependant montrer le bien-fondé de leur affirmation, prouver que leurs buts ont, pour un avenir durable, plus de valeur que les biens qu'ils gâtent et détruisent, démontrer enfin que leurs entreprises sont nécessaires à l'endroit précis, dans la mesure et dans la forme exactes où elles sont projetées. S'ils y parviennent, nous nous inclinons aussi; mais il faut que l'affaire soit bien mauvaise pour le Heimatschutz pour que toutes ces présuppositions soient réalisées. Comme on vient toujours de nouveau, et souvent quoiqu'on sache parfaitement que c'est inexact, nous faire le reproche que nous manquons totalement de compréhension pour les besoins de notre époque, nous ne devons pas nous lasser de répéter que c'est absolument faux. Mais, une fois démontré l'intérêt de la communauté, et non celui de quelques spéculateurs, nous réclamons encore qu'on nous prouve la nécessité de l'endroit choisi, et finalement que la construction et la mise en place dans le paysage s'effectuent avec tact, avec sentiment et avec goût. Si nous nous trouvons en présence d'une force créatrice, nous sommes les premiers à nous incliner devant elle; mais nous savons qu'il faut bénir la Providence si, de temps à autre, elle nous en accorde une, et il nous est impossible de voir un génie créateur dans quiconque construit. La moyenne s'en tiendra toujours à une école, à des modèles, et nous soutenons la thèse que ces modèles doivent être choisis au sein de notre tradition. Non qu'il s'agisse d'une imitation servile; mais nous pensons que c'est dans la tradition que doit être puisée l'inspiration nécessaire à la création d'une œuvre qui, comme on dit, se tienne sur ses pieds.

La création, résolue l'an dernier, d'un Office fédéral du tourisme a la plus grande importance pour notre cause. Ce serait trop exiger de nous que de nous demander de saluer avec joie ces efforts pour amener dans

notre pays des flots d'étrangers afin d'alimenter nos chemins de fer et notre industrie des étrangers, pour employer l'indigne vocable passé dans l'usage. Il suffit que nous reconnaissons la dure nécessité et que nous soyons prêts à offrir notre collaboration pour que cette branche importante de notre économie publique ne ruine pas les biens les meilleurs et les qualités essentielles de la Suisse et de ses habitants. Aussi avons-nous vu avec grande satisfaction un membre de notre comité, M. le conseiller aux Etats de Monténach, se déclarer prêt à faire partie de l'Office fédéral du tourisme. Cette situation nous facilitera nos oppositions contre les excès du tourisme, contre la profanation de nos paysages, de nos villages et de nos villes. Nous espérons et nous savons que, grâce à la puissance persuasive de sa parole, et grâce à sa grande compétence dans ces questions, M. de Monténach pourra, bien plus facilement que nous, atténuer bien des dommages, ou même en réparer quelques-uns. L'éducatrice suprême, l'amère expérience, travaillera du reste de son côté à nous préserver à l'ave-

nir des chemins de fer de montagne, des Palaces et autres monstruosité. Les mêmes considérations ont prévalu au sein du club alpin suisse, lorsque son président central a accepté son élection à l'Office du tourisme.

Nous pouvons nous réjouir également qu'un autre membre de notre comité, M. Rollier, ait été élu dans la commission fédérale prévue par loi pour l'utilisation des forces hydrauliques. Il y aura l'occasion de faire bien souvent valoir à temps nos revendications et il a été chargé par le département d'élaborer le projet d'arrêté sur le Heimatschutz à introduire dans la loi.

Ainsi le Heimatschutz gagne de plus en plus de terrain dans l'administration fédérale. Mais notre principale activité reste pourtant la vulgarisation de nos idées.

Pour terminer, rappelons encore la Co-opérative pour la vente et le Théâtre Heimatschutz de Berne, qui progressent et se développent allègrement.

Le Secrétaire du Comité:
Gerhard Boerlin.

Ligue pour la conservation de la Suisse pittoresque.

Etats des membres.

	Membres	
	personnels	collectifs
Membres directs	220	30
Section d'Argovie	222	6
„ d'Appenzell	193	9
„ de Bâle	613	8
„ de Berne	766	19
„ de Fribourg	42	—
„ de Genève	231	1
„ des Grisons	294	9
„ de la Suisse centrale	339	5
„ de Schaffhouse	177	12
„ de Soleure	120	5
„ de Saint-Gall	268	11
„ de Thurgovie	203	10
„ de Vaud	209	1
„ du Tessin	793	15
	<u>4690</u>	<u>141</u>
Membres personnels	4690	
„ collectifs		141
Total	4831	
Année précédente	4966	
Diminution	135	

Recettes

Bilan au 31 décembre 1917.

Dépenses

	Frs.		Frs.
A compte nouveau	4 917.31	I. Acquisitions	1 101.10
Avance au Théâtre Heimatschutz, Berne	2 000. —	II. Imprimés	145.90
I. Contribution des membres:		III. Frais de la Revue	15 193.99
a) Membres personnels de la Caisse centrale	1 027.50	IV. Travaux auxiliaires (contrôle, etc.)	1 871.85
b) Membres personnels des sections	13 410. —	V. Poste, télégraphe, téléphone	303.05
c) Membres collectifs de la Caisse centrale	730. —	VI. Frais de voyage	629.35
d) Membres collectifs des sections	775. —	VII. Assemblée générale	97. —
II. Contributions extraordinaires (subvention fédérale frs. 2 500)	15 942.50	VIII. Divers	399.43
III. Produit de la vente de la Revue*)	2 515. —	IX. Collection de diapositifs	1 130.30
IV. Divers	241.75	Solde à compte nouveau	3 605.89
V. Collection de diapositifs	54.25	Avance au Théâtre Heimatschutz, Berne	1 700. —
VI. Intérêts	178. —		
	329.05		
Total	26 177.86		
		Total	26 177.89

BALE, le 18 avril 1918.

Le Caissier: **F. Otto.**

Au Comité Central de la Ligue suisse pour la conservation de la Suisse pittoresque.

Monsieur le Président et Messieurs,
 Nous avons l'honneur de vous informer qu'en exécution du mandat qui nous a été confié par la dernière assemblée générale, nous avons examiné la comptabilité de 1917 et l'avons trouvée parfaitement en ordre. Nous nous permettons donc de vous proposer de présenter le bilan dans sa forme actuelle à l'approbation de l'Assemblée générale et d'exprimer en même temps au caissier la reconnaissance de la société pour les services rendus au Heimatschutz. Avec parfaite considération

Les réviseurs des comptes: sig. **Louis La Roche.**
Dr. R. Rigenbach.

*) Les membres de la Ligue reçoivent la revue „Heimatschutz“ gratis.